

# Ecolo veut établir des quotas de médecins par sous-régions

La députée Gerkens dépose une proposition de résolution. Et critique la gestion PS du dossier.

La fin 2014 a été marquée par l'accord passé entre la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block (Open VLD) et le ministre de l'Enseignement supérieur en Communauté française Jean-Claude Marcourt (PS). La première s'est engagée à délivrer à tous les étudiants actuels en médecine et en dentisterie un numéro Inami qui permet le remboursement de leurs prestations par la sécurité sociale. De même, d'ici mi-2015, un cadastre précis et dynamique des professions médicales sera réalisé, qui permettra d'objectiver l'offre de soins actuelle et à venir.

En échange, la Communauté va mettre en place un filtre au début des études, pour limiter le nombre d'étudiants dans ces filières, qui est aujourd'hui très supérieur aux quotas fixés par le fédéral.

## Accord insatisfaisant

Pour la députée fédérale Ecolo Muriel Gerkens, cet accord n'est pas satisfaisant. Au nom du groupe Ecolo-Groen, elle annonce le prochain dépôt à la Chambre d'une proposition de résolution visant à remplacer le système des quotas Inami afin de corriger l'inadéquation existant entre l'offre de médecins et de dentistes et les besoins de la population en soins de santé. Celle qui est également présidente de la commission parlementaire de la santé décoche au passage quelques flèches en direction du Parti socialiste, qu'elle accuse d'avoir laissé pourrir ce dossier du numerus clausus alors qu'il était au pouvoir tant au fédéral (avec Rudy Demotte puis Laurette Onkelinx à la Santé) qu'à la Communauté (avec Jean-Claude Marcourt en charge des universités). *"En disant que le fédéral n'a qu'à*

*supprimer les quotas Inami, Jean-Claude Marcourt a fait preuve d'arrogance et de couardise, balance Muriel Gerkens. Il renvoie la patate chaude au fédéral, de manière stupide, alors que les socialistes n'ont pas pu, ni voulu, changer le paradigme actuel de planification de l'offre médicale."*

## Partir des besoins de la population

Pour la députée liégeoise, plutôt que de simplement réaliser un cadastre des professions de la santé et de réviser les quotas de médecins, c'est toute la politique de santé qui doit être revue, en redonnant un rôle central à la prévention et aux prestataires de première ligne, dont les généralistes. Elle suggère de partir des besoins de la population d'un territoire donné pour déterminer le nombre de médecins qui pourront exercer sur ce territoire.

Concrètement, les Verts appellent le gouvernement à réaliser un véritable cadastre des professions de la santé (un travail qui est donc en cours de réalisation) et de déterminer dans ce cadastre le ou les lieux de prestations (cabinet privé, hôpital, maisons de repos, centre de planning familial...) et les temps de travail consacrés à chacun. Ils demandent également la création de commissions subrégionales organisées sur la base de zones de soins. Chacune de ces sous-commissions serait chargée de proposer: 1° un sous-découpage de son territoire en zones de 5 à 15 000 habitants, appelées zones de médecine générale; 2° une évaluation des besoins en généralistes dans chacune de ces zones de médecine générale, à la fois en soins préventifs, curatifs et palliatifs; et 3° une évaluation des besoins en médecins spécialistes intra et extra hospitaliers sur l'ensemble de la zone de soins.

Ces informations seront ensuite transmises à la commission fédérale de planification, qui disposera ainsi, pour chaque zone de soins, d'un relevé des besoins, lui permettant de déterminer le nombre de généralistes et de spécialistes pouvant obtenir une autorisation ministérielle d'installation dans chaque zone de soins.

#### **Pas d'examen d'entrée aux études**

Parallèlement, il faudra entamer la réforme tant attendue du financement des hôpitaux (un chantier qui figure à l'agenda du gouvernement) afin que ceux-ci redeviennent les lieux des soins spécialisés complémentaires à la première ligne.

Avec un tel système de soins, Muriel Gerkens n'a cependant pas résolu la question du surnombre de candidats médecins. *"Ce que je propose n'aboutit pas à une pléthore de médecins qui font n'importe quoi, répond-elle. On a besoin de tels types de médecins dans telle zone et si vous voulez exercer, il faudra accepter de venir travailler dans la banlieue de Liège plutôt qu'à Uccle. Ceci dit, il y a tous ces autres métiers de la médecine, qui sont dévalorisés et dont personne ne veut,*

*qui sont pourtant fondamentaux: planning familial et pratique des interruptions volontaires de grossesse (IVG), médecine scolaire, médecine du travail, consultations ONE... Si on prend en compte tous ces besoins, je ne suis pas sûre qu'on ait trop de médecins sur le terrain. Et s'il y en a trop, il y a aussi la coopération au développement."*

En tout cas, Muriel Gerkens ne veut pas entendre parler d'examen d'entrée. *"Là où il y a des filtres, comme en France, on manque de médecins. Même en Flandre, les défenseurs de l'examen d'entrée reconnaissent qu'il y a des pénuries. L'avantage de mon système, c'est la transparence totale. Les perspectives de places ouvertes dans les différents métiers et zones, l'étudiant les connaît. Alors qu'aujourd'hui, on ne sait rien. Les étudiants veulent tous devenir chirurgien, parce que cela rapporte. Mais si la transparence est là, ils auront une autre vision, ils feront des études en fonction de besoins définis, ils se prépareront à jouer leur rôle dans un système de santé."*

**Laurent Gérard**

**Muriel Gerkens ne veut pas entendre parler d'un examen d'entrée.**